



CLERAD

SERVICES CLERAD

Maintenance Gamma-Sup

Notre engagement :

- ✓ Le respect de nos procédures et de notre système qualité ISO 13 485
- ✓ Assurer le SAV de notre appareil (directement intégré à la structure)
- ✓ Une assistance téléphonique permanente
- ✓ Un diagnostic téléphonique et une réactivité en moins de 24h
- ✓ Maintenir notre parc d'appareil pour une durée de vie optimisée (minimum 10 ans)
- ✓ Conseils et expertise en assurance qualité pour Rg et RX (contrôle des sondes, audit, contrôle interne et formation en Radiologie dentaire ...)
- ✓ Envoyer régulièrement une Newsletter de veille règlementaire rappelant les directives et décrets en vigueur concernant nos domaines de compétences (Rayons gamma, X ...)

Voici nos différents contrats :



- Le contrat PREMIUM (contrat CLASSIQUE + 3 contrôles internes)
- Le contrat CLASSIQUE (contrat préventif et correctif)
- Le contrôle de qualité et de calibrage tous canaux (contrôle de 1er niveau + mise à jour documentaire + calibrage tous canaux)
- Le calibrage tous canaux
- Le kit de contrôle interne (méthode + fantôme + analyse)

En respect de la décision AFSAPPS **du 25 novembre 2008 et de la directive 93/42**, nous vous conseillons afin de maintenir les performances optimales et la durée de vie de nos appareils, de souscrire le contrat premium.

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous contacter au numéro ci-dessous.



CLERAD

SERVICES CLERAD
Rayonnements X

Dans le respect des directives Euratom pour la radioprotection

Les contrôles de l'ASN

Les contrôles inopinés réalisés par l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) deviennent de plus en plus nombreux et touchent aussi bien les centres hospitaliers que les cabinets de radiologie médicale et dentaires. Ces contrôles visent à vérifier le respect de la réglementation relative à la Radioprotection des travailleurs et des patients et aux contrôles qualité.

CLERAD peut vous aider à intégrer ces dispositions en vous proposant les services suivants:

- ◆ **audit de radioprotection** afin de faire un diagnostic de votre installation,
- ◆ **accompagnement personnalisé** pour répondre aux écarts constatés,
- ◆ **réalisation des contrôles qualité interne en radiologie dentaire**, conformément à la décision AFSSAPS du 8 décembre 2008
- ◆ **formation aux contrôles qualité internes en radiologie dentaire**